

DE L'UTILITE RECIPROCAIRE DES RESEAUX D'ECHANGES RECIPROQUES

DE SAVOIRS (RERS) : Le cas de l'Association « La poche aux savoirs¹ » à Gignac² (34)

Claude LLENA

Février 2003

« Alors que l'espèce humaine continue son aventure sous la menace de l'autodestruction, l'impératif est devenu : sauver l'Humanité en la réalisant...³ »

- Aïcha et Fatima offrent la technique de fabrication du pain et la cuisine marocaine. Par ailleurs, elles suivent les conseils de Michèle pour la lecture en français et ceux de Joëlle et Colette pour une meilleure maîtrise de la langue française.
- Gérard propose un apprentissage de la guitare à Jacqueline, Tommy et Michèle et suis le soutien en conversation anglaise de Eva
- A côté de ça, Joëlle attend que quelqu'un se dévoue pour lui montrer comment on entretient une voiture et propose un soutien en alphabétisation certes, mais aussi, des balades en VTT, des recettes de cuisine...
- Un atelier électronique-informatique vient de commencer, il réunit plusieurs fois par semaine, autour de Jean-Luc, Pascal, Christian, Jean-Charles et permet de réaliser des réparation d'ordinateur, créer des robots...

Voilà un exemple⁴ d'alchimie socioéconomique que proposent les RERS, à l'écart du monétaire mais en toute harmonie avec les savoir-faire de chacun pour une meilleure reconnaissance collective et une intégration sociale dans l'action.

I- LES RESEAUX D'ECHANGES RECIPROQUES DE SAVOIRS

1. Objet de l'étude

En 1995, « La poche aux savoirs » de Gignac (située dans l'Hérault à 20 Km au Nord de Montpellier) était un groupe de 5 à 6 personnes, travailleurs sociaux et citoyens solidaires animés par une volonté de mise en réseau. La question centrale qui préoccupait les membres du groupe était : *Comment vit-on ou survit-on avec le RMI... ?*

Cette recherche commune les a amenés à s'intéresser aux RERS.

Les écrits de Claire Héber-Suffrin⁵ et les pratiques de réseau semblaient présenter une réponse incontournable à cette question centrale. En effet, à l'intérieur d'un territoire existe un ensemble de potentialités humaines non valorisées par la sphère marchande. Selon ses travaux, la capacité d'autoorganisation populaire permet à chacun de proposer un savoir ou savoir-faire en l'échangeant contre une connaissance portée par une autre personne. Le plus souvent organisés en association, ces réseaux recréent du lien social là où le modèle marchand

¹ Association « *La poche aux savoirs* » 43, Boulevard de l'esplanade. 34150 Gignac. Tel. 0467574828

² Petite bourgade de 4 000 habitants située à 25 Km au Nord de la ville de Montpellier.

³ Edgard Morin, in : *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Ed. Le Seuil. 2000.

⁴ Exemple non limitatif de relations réciprocaires relevées dans le RERS de Gignac.

⁵ Claire Héber-Suffrin a publié plusieurs ouvrages autour de l'innovation sociale des RERS dont :

- *Les réseaux d'échanges de savoirs*. Ed. Voies libres. Lyon. 1993
- *Apprendre et être citoyen*. Ed. Voies libres. Lyon. 1994
- *Des savoirs en abondance*. Avec la collaboration de Michel Serres. Ed. Thierry Quinqueton. 1999
- Réciprocité et réseaux en formation. Ouvrage collectif par des acteurs et sympathisants des réseaux sous la direction de Claire Héber-Suffrin et Gaston Pineau. In *L'éducation permanente N°14*. Nov. 2000
- *Echangeons nos savoirs*. Ed. Syros. 2001

a précarisé, exclu... Pour Claire Héber-Suffrin, ces réseaux retissent du sens collectif dans une société qui se fracture.

En 1997, l'Association : « La poche aux savoirs » va naître officiellement. Pourquoi cette démarche de reconnaissance institutionnelle ? Joëlle Loison, l'animatrice principale de l'Association nous répond : « *Nous étions en désaccord avec les travailleurs sociaux qui voulaient rentrer dans un fonctionnement trop soumis au Mouvement National des RERS. Nous voulions conserver notre indépendance, pour cela on a senti le besoin de se faire reconnaître localement. Nous avons obtenu de la municipalité un local, avec chauffage et électricité situé en plein centre village... Et une subvention de 30 000 F du Conseil Général. Nous avons pu ainsi acquérir du matériel et assurer le fonctionnement du réseau...* »

S'intégrer au réseau national aurait été une forme de soumission à une autorité centralisatrice. Cependant, il est intéressant de constater que par ailleurs « La poche aux savoirs » ne va pas hésiter à s'en remettre au Conseil Général de l'Hérault et à la municipalité de Gignac. Le pouvoir de proximité serait-il plus tolérable ?

Aujourd'hui, l'Association a 20 adhérents de 15 à 70 ans qui proposent un ensemble de savoir-faire qui se répartissent de la manière suivante :

DEMANDES		OFFRES	
Activités	Personnes concernées	Activités	Personnes concernées
Guitare initiation	Jacqueline, Tommy, Michèle	Conte-lecture	Michèle
Accordéon diatonique	Michèle	Le pain marocain	Aïcha, Fatima
Anglais conversation	Gérard	Alphabétisation	Joëlle, Colette
Entretien voiture	Joëlle	Balade découverte des environs	Elsa, Vivette, Pierre
Dessin, aquarelle	Eva	Relaxation	Jacqueline
Dessin	Vivette, Jacqueline, Laura,	Crochet	Vivette, Marie-Claire
Tir à l'arc	Christophe, Tommy	Polonais	Eva
Couture. Se servir d'une machine	Jilahi	Solfège	Jean-Luc
Concevoir des vêtements	Zahra	Taille de la vigne	Jilahi
Le portugais	Juliette	Tissage sur métier	Jeanne, Jacqueline
Informatique	Pascal, Nicole, Elsa,	Balade en VTT	Michèle, Véronique, Joëlle, Tommy, Elsa, Vivette
Aide aux papiers administratifs	Henriette	Initiation aux Arts Martiaux et travail sur les énergies	Jean-Pierre, Pascal
Les boutures	Marie-Claire	Informatique	Jean-Luc, Céline
Plantes méditerranéennes et salade sauvage	Jean, Vivette, Joëlle, Tommy	Guitare	Gérard
		Trompette	Jean-Luc
		Recettes de cuisine	Michèle, Joëlle, Marie-Claire
		Cuisine marocaine	Aïcha, Fatima

La richesse ainsi créée donne du sens à la vie collective, produit de la plus-value socioéconomique et nourrit le lien social. L'utilité réciproitaire et/ou solidaire ainsi produite semble évidente... Mais, comment l'évaluer ?

On peut partir de l'hypothèse qu'elle intervient à 3 niveaux :

1. **Au niveau de la personne : production de richesse socioéconomique**
2. **Au niveau de l'Association, du collectif : production de lien social**
3. **Au niveau du territoire : production de sens et d'information**

Au niveau de la personne : production socioéconomique	Au niveau de l'Association : production de lien social	Au niveau du territoire : production de sens et d'informations
Comment est-elle parvenue à formuler une demande de savoir-faire, de savoir : « que puis-je offrir aux autres ? »	Quel projet collectif ?	Quelle identité collective sur le territoire ? Quelle cohésion territoriale ?
Comment sortir l'acteur de sa passivité : comment est-il arrivé jusqu'à l'association ?	Quelle mise en réseau ?	Niveau de la délinquance Niveau des consommations santé
L'individu a-t-il changé d'attitude : prise de parole, allure extérieure...	Quels moments collectifs pour créer des solidarités : repas pris en commun, fêtes collectives...	Niveau de l'aide sociale
Autoévaluation : comment se juge-t-il aujourd'hui ? Quels changements constatés ?	Quelles relations avec les associations « concurrentes » ou complémentaires : SEL, maison des chômeurs...	Niveau du taux de chômage et du nombre de RMI
Quels savoirs et savoir-faire sont échangés ? Que puis-je offrir aux autres ? Formuler un savoir un savoir-faire mais aussi une demande de formation. Quel projet individuel ?	Chaque personne est prise en compte. Chacun peut apporter à l'autre. Tout le monde possède des savoirs et savoir-faire. Quel projet collectif ?	Niveau de l'implication citoyenne Quelles relations entre l'association et les institutions locales : mairie, conseil général... Quel projet de développement territorial ?

2- Problématique

Dans une société qui ne donne pas à tous les chances d'une insertion sur le marché du travail formel, apparaissent des innovations sociales qui sont autant de démonstrations de l'inventivité des acteurs sociaux. Cependant, ces pratiques réciproitaires ne relèvent-elles pas de rapports humains « naturels » ? Comment expliquer alors qu'elles se formalisent à travers la création d'associations et de réseaux ? Le brassage de population de ces zones périphériques n'expliquent-ils pas la nécessité de la formalisation ?

Par ailleurs, même si les Réseaux d'Echange Réciproques de Savoirs sont le plus souvent structurés en associations de loi 1901, ils soulignent la nécessaire souplesse d'une organisation le plus souvent organisée de manière peu formelle. Ces activités s'inscrivent pleinement dans la dynamique de l'économie solidaire et réenchâssent l'économique dans le développement d'un territoire. En effet, la production de services de proximité par les réseaux répond aux besoins du groupe. Avec les RERS, l'économique se réconcilie avec le social. L'obligation productive n'est plus une fin mais un moyen. En conséquence, nous chercherons à percevoir quelle est l'utilité solidaire et/ou réciprocaire produite par ces Réseaux à travers l'exemple de l'Association « La poche aux savoirs » de Gignac ?

3- Historique du mouvement des RERS

A- Origine et évolution des RERS

Le Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs (MRERS) s'inscrit pleinement dans l'esprit du projet d'Education Populaire. En effet, ce sont les membres du groupe qui proposent les savoirs et savoir-faire qui s'adressent à tous. Cette forme d'autoorganisation propose un accès, à côté de l'instruction scolaire, à la culture, aux savoirs, aux savoir-faire...

Claire Heber-Suffrin⁶ est à l'origine de la création du concept. Concernant l'utilité réciprocaire et/ou solidaire des Réseaux d'Echange Réciproques de Savoirs, elle répond ceci après une longue hésitation⁷...

-« Qu'est ce qui représente pour vous la plus value sociale ou solidaire au sein des Réseaux d'Echange Réciproques de Savoirs ?

- Ou la la ! ...Il faut que je vous réponde tout de suite... ? Il me faudrait un peu de temps pour faire quelque chose, y réfléchir... !

- Là, ce qui vous vient, tout de suite... ?

- (...silence...) Heuuuu ! Je dirais quelque chose de l'ordre de la reconnaissance mutuelle... La reconnaissance de soi par soi, de soi par autrui et d'autrui par soi...Y'a quelque chose qui crée du désir de faire ensemble, de construire...Tout d'un coup, ce désir de vivre dans des institutions justes, qui ne peut être que celle qu'on construit ensembles...Découvrir, comprendre et expérimenter. Chacun est centrallement intéressant là où il est centrallement intéressé. Une autre chose est que chacun peut devenir centrallement intéressé s'il est reconnu comme centrallement intéressant.

Si les savoirs circulent, la société s'enrichit. Il y a une plus-value dans la lutte contre l'exclusion et plus particulièrement l'exclusion des savoirs. Pour ceux qui sont exclus, c'est une atteinte à l'humanité et à la démocratie. Collectivement on s'appauvrit si on exclut des savoirs...».

Au début des années 70, elle est institutrice dans un quartier d'Orly, elle cherche à ouvrir sa classe sur le quartier, sur la ville, sur la vie... Elle développe alors des pratiques de fonctionnement coopératif, multipliant les enquêtes sur le quartier, invitant des habitants ou des travailleurs à venir exposer leurs problèmes aux enfants.

Elle renouvelle cette expérience mais dans le champ du social dès 1980 avec l'aide de son mari Marc Heber-Suffrin⁸ conseiller municipal de la ville d'Evry. Dans le même temps, la

⁶ Héber-Suffrin Claire in *Echangeons nos savoirs*. Ed. Syros. 2001.

⁷ Interview de Claire Héber-Suffrin réalisée le lundi 23 septembre 2002 pour les besoins de notre recherche.

⁸ Hébert-Suffrin C. et M. in *L'école éclatée*. Ed. Stock. 1981.

MEP (Mission d'Education Permanente) et les élus de la ville s'interrogent sur les moyens d'une promotion individuelle et collective de la population.

Le projet de mise en place d'un Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS) est donc adopté par des élus locaux et des acteurs de la MEP (travailleurs sociaux, enseignants et autres militants) qui se constituent en groupe porteur.

En 1984, est fondée, à Evry, «*l'association pour le développement des réseaux de formation réciproque et de création collective* » qui a pour objet de faire connaître l'expérience. Dès 1985, et dans le cadre du programme de «*lutte contre la pauvreté* », le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale attribue une première subvention pour permettre le développement des RERS sur le plan national.

En 1987, il fut décidé de créer une association qui aurait pour but d'assumer un rôle de diffusion d'informations, d'impulsion et de soutien de nouveaux projets, de liaisons entre les différents réseaux créés et de formation des équipes d'animation : le «*Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs* ». Le MRERS centralise et fait circuler les informations venant des uns et des autres, contribuant à la création d'un véritable réseau des réseaux. Il a également constitué une Charte Inter-Réseaux⁹ dans laquelle on peut lire : «*le but recherché et avoué est la valorisation de chaque individu par la recherche de moyens lui permettant de transmettre ses savoirs, d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque...* »

Les RERS présentent des activités d'utilité sociale et, à ce titre, rejoint d'autres réseaux signataires d'un appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire.

Cette économie se veut avant tout une école de pensée qui aspire à développer de nouvelles approches pour vivre ensemble, au nom de la mobilisation citoyenne. Cette réflexion économique et politique se revendique comme un véritable projet de société alternatif...

L'économie solidaire trouve identité dans une «*hybridation* » entre l'économie marchande, l'économie non-marchande (organisée autour du principe de redistribution publique) et l'économie non-monnaire (bénévolat, échanges réciprocaires). Les travaux de Jean Louis Laville sont à ce sujet très éclairants¹⁰.

Ainsi, les RERS font partie de l'économie solidaire si :

- l'on perçoit l'économie comme la science de l'échange au cœur de la relation production-consommation
- l'on considère les RERS comme créateurs de biens et de services pour les ménages et pour le collectif organisé en réseau.

B- Postulats et principes

La lecture de la Charte, constituant la référence éthique pour les Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs, permet de dégager les postulats et principes qui les président.

1. LES POSTULATS

La pertinence, du concept de «*réseau* » se situe dans ce qu'il annonce comme postulat essentiel : **la confiance profonde dans le réseau à mobiliser des ressources**. Chaque acteur social, professionnel ou non se saisit de cette capacité et travaille «*avec* », «*sur* », «*dans* » ou «*pour* » le réseau.

Les postulats :

- Chacun sait quelque chose

⁹ Voir plaquette de présentation des RERS qui est à commander à MRERS 3 Bis cours Blaise Pascal -BP 56-91002 Evry CEDEX. Tel : 0160791011. Fax : 0160791541. Mail : mrers@wanadoo.fr. Charte du MRERS présentée en annexe

¹⁰ Voir l'ouvrage de Laville JL. : *L'économie solidaire : une perspective internationale*. Ed. Desclée de Brouwer. 1996. Et en particulier la page 217, présentation du schéma d'hybridation.

- Tout savoir peut se transmettre
- Transmettre son savoir est valorisant : tout être humain peut et doit être à la fois enseignant et enseigné
- Transmettre son savoir permet de s'inscrire ou de se réinscrire dans une dynamique de formation. Etre en position d'enseigner accroît la confiance en soi et encourage la réussite.

2. LES PRINCIPES

La pluralité : Elle passe par la diversification des savoirs (savoirs-faire, expérience de vie, savoirs cognitifs), la diversification des rôles, fonctions et statuts, la diversification des origines culturelles, ethniques, la diversification des âges...

La parité : Il n'y a pas de savoirs supérieurs aux autres. Tous les savoirs sont utiles à notre société. Dans les RERS, les participants sont « pairs » par leurs savoirs, « pairs » dans leur démarche d'offres et demandeurs (enseignant – enseigné).

La démonétarisation des rapports sociaux : Les RERS sont à différencier des pratiques comme le « *troc de biens-services-temps* » ou les « *Systèmes d'Echanges Locaux (SEL)* » qui se proposent d'organiser un autre système marchand, en créant une monnaie d'échange parallèle. La limite principale de ces modèles étant qu'ils reproduisent souvent les inégalités du modèle marchand¹¹.

Les RERS, quant à eux, s'inscrivent dans un mouvement à la recherche d'une autre forme de relations sociales fondée sur la non-monetisation et sur l'échange de services ou savoir-faire quel qu'en soit la durée. Car, l'échange social ne peut pas être seulement d'ordre économique (reconnaissance par le travail) mais doit surtout permettre une « *reconnaissance citoyenne* ». Les échanges sont démonétisés, la monnaie qui circule c'est le savoir, on ne peut pas échanger un savoir contre un paiement, un bien ou même un service. Pour autant, ce n'est pas gratuit, l'exigence de réciprocité¹² est le seul « *paiement* » pour le savoir ou savoir-faire reçu.

4- Fonctionnement des RERS

Pour Claire Hébert-Suffrin¹³, «... *Il n'y a pas de modèle, il faut tout inventer et c'est passionnant...* ».

Ainsi, il n'y a pas un réseau mais des réseaux, chaque réseau a ses particularités liées à son histoire, aux acteurs qui l'ont construit, à son statut associatif ou non, à son lieu d'implantation et à ses membres. Mais l'on peut dégager différentes étapes communes à la vie des RERS.

A : Qui participe ? Qui anime ?

Les participants : Un questionnaire bilan, datant de Juin 2000¹⁴, donne une photographie nationale et sommaire des participants de RERS. Le constat général est que les femmes s'inscrivent bien plus dans les réseaux que les hommes¹⁵. D'autres indications montrent que :

¹¹ Lire à ce sujet l'article de Bernard Gilet : Un exemple d'alternative : les SEL. Et celui de Jean Louis Do : Du SEL au SELT. De la page 63 à 77. In la revue *Réfractations* N° 9. Automne-hiver 2002.

¹² Sur la nécessaire réciprocité voir l'ouvrage de temple D. et Chabal M. *La réciprocité et la naissance des valeurs humaines*. 1995. Ed. L'Harmattan.

¹³ Hébert-Suffrin C. et M., *Echanger les savoirs*. 1992. Ed. EPI

¹⁴ Voir MRERS 3 Bis cours Blaise Pascal -BP 56- 91002 Evry CEDEX. Tel : 0160791011. Fax : 0160791541
Mail : mrrers@wanadoo.fr

¹⁵ Sur cette question voir les résultats de la table ronde « Vie privée, vie professionnelle : l'arbitrage impossible ? » avec Jeanne Fagnani, Margaret Maruani, Dominique Méda et Claude Martin. Revue *Esprit*, mars-avril 2001.

- les âges les plus représentés sont les 35-55 ans
- 35 % des participants sont des retraités
- 30 % sont des immigrés (30 nationalités étaient alors représentées)
- On compte autour de 600 réseaux répartis dans le monde entier qui concernent environ 100 000 personnes¹⁶

Les animateurs : Certaines équipes d'animation qui permettent le fonctionnement du réseau, sont constituées de bénévoles, de salariés ou de professionnels détachés, travailleurs sociaux ou non, engagés ou non dans les échanges. Leur rôle est :

- Assurer l'accueil et favoriser l'émergence, le repérage des savoirs, en aidant certains demandeurs à prendre confiance dans ce qu'ils sont et ce qu'ils savent. L'objectif étant de dépasser le : «... *Mais moi, je ne sais rien... ! Je ne sais rien faire... !* » afin qu'ils puissent découvrir et exprimer leurs besoins de savoirs.
- Collecter les offres et les demandes puis, établir la mise en relation entre l'offreur et le demandeur d'un savoir ; c'est-à-dire être le « *médiateur* ».
- Veiller au respect des « règles du jeu » des réseaux : pas de circulation d'argent, pas d'échange de services mais échange de savoirs, selon le principe de la réciprocité...
- Préparer, organiser et animer des moments collectifs.
- Créer et maintenir des liens avec les différentes institutions du territoire¹⁷ et leurs responsables : services sociaux, élus, associations de quartier...

Ceux qui adhèrent au projet, le font par choix militant, par conviction. Ceux qui ont le désir de soutenir cette démarche innovante, sont des acteurs sociaux créateurs, le projet étant alors le support de leurs convictions. Les opinions politiques, religieuses, pédagogiques divergent mais une philosophie commune les réunit : une certaine conception de l'humanisme, la dignité de toute personne, la possibilité de faire valoir tous ses droits sociaux, intellectuels, économiques...

B : Les types de savoirs et d'activités pratiques

Les savoirs : Les RERS souhaitent faire reconnaître que le vécu et l'expérience des personnes peuvent être des « *habiletés sociales* », non livresques, certes, mais qui ont aussi de la « *valeur* »...

Les types de savoirs peuvent être regroupés en :

Savoirs fonctionnels : savoir voyager, remplir des formulaires, organiser son temps, faire ses courses...

Savoirs classiques : découvrir la musique, parler une langue, apprendre les mathématiques, la gestion, le droit, l'écriture, jouer aux échecs...

Savoir-faire : la plomberie, la couture, la mécanique, la coiffure, la maquillage...

Expériences de vie : parler d'un voyage, de la vie dans un centre d'hébergement, de l'adoption, de l'accompagnement de fin de vie...

La réciprocité, au niveau de la confiance en soi, casse l'intériorisation de l'échec pour introduire une dynamique de réussite en permettant aux usagers de découvrir ce qui est déjà en situation d'acquis dans leur vie, ce que sont déjà leurs savoirs, leurs expériences de vie. Il s'agit d'une pédagogie de la réussite.

¹⁶ Interview de Claire Héber-Suffrin dans la rubrique : rencontre avec ... in, *Le journal de l'Animation* N°8. Page 25. Avril 2000.

¹⁷ Au sens de Brunet R. in, *Le territoire dans les turbulences*. Ed. Géographiques Reclus. 1990. C'est à dire : « *Le territoire est un espace approprié... Approprié se lit dans les deux sens : propre à soi et propre à quelque chose...* ». Rapporté par Théveniault-Muller M. in, *Le développement local : une réponse politique à la mondialisation*. 1999. Ed. Desclée de Brouwer.

Cet ensemble de particularités amène à s'interroger sur la réconciliation opérée avec le plaisir d'apprendre et de savoir, l'effort intellectuel, la communication et la relation avec les autres.

Les actions déployées dans les différents réseaux peuvent se répartir en activités : matérielles, artistiques, loisirs, culturelles, éducatives. Le développement des connaissances semble être prédominant, puisque la majorité des activités s'articulent autour d'échanges culturels et éducatifs. Cela inscrit pleinement les RERS dans le mouvement de l'éducation populaire. Une formation mise en place par le peuple, pour le peuple¹⁸.

De façon générale, nous voyons la place centrale qu'occupent les activités d'alphabétisation et par là même la place, l'intérêt des populations étrangères au système réseau : celui-ci est un moyen d'accéder à un apprentissage du français par des échanges démonétarisés mais réciproques. La plus-value solidaire produite par les RERS paraît ici non négligeable. Cette transmission et cette reconnaissance conduisent à la tolérance en réduisant les phénomènes de discrimination dus souvent à l'incompréhension et rendent donc plus facile l'insertion locale des migrants.

Les activités scolaires demandées par un certain nombre d'enfants, de parents et mises en place dans plusieurs réseaux, se caractérisent par des échanges de connaissances, une entraide mutuelle entre les enfants de niveaux différents, regroupés autour de l'animation réseau.

La préparation et l'amélioration à l'emploi qui d'un premier abord, pourraient être exclues du champ d'activités des réseaux, puisque faisant souvent appel à des formations qualifiées, sont pourtant présentes. Elles se traduisent par des apprentissages de lectures de journaux, la préparation de curriculum-vitae, des remises à niveau sur des pratiques bureaucratiques...

C : La proposition d'une offre et d'un savoir

Il faut aider ces personnes à découvrir et réaliser qu'elles sont porteuses de savoirs : cette étape est toujours délicate. Parfois plusieurs rencontres, une grande qualité d'écoute et un profond respect des cheminements individuels sont nécessaires pour faire émerger les savoirs et savoir-faire enfouis. L'exemple a un effet «*déclencheur*», effectivement, donner des illustrations concrètes est une aide simple et rassurante : ce n'est pas compliqué d'offrir un savoir. Entendre de l'animateur, les besoins de savoirs formulés par les autres participants permet de découvrir que l'on est peut-être en mesure de transmettre ce savoir. A ce niveau, il est essentiel de sentir la dynamique de la demande. C'est en effet cette dernière qui est à la base du déclenchement de la proposition d'offre et donc qui est à l'origine de la plus-value réciprocaire des réseaux :

« *C'est la demande qui va dynamiser le potentiel d'offre du réseau. Il faut lui permettre d'émerger, de se faire entendre*¹⁹ ». A ce niveau l'économie se remet au service du social²⁰. Un phénomène de réencastrement²¹ s'opère qui redonne toute sa place à la demande au détriment de l'offre. La filière se réinverse.

¹⁸ Voir à ce sujet le travail de Panhuys H. Définitions, caractéristiques et approches des économies populaires en Afrique. In Lalèyè, I. ; Panhuys H. ; Verhelst, T. et Zaoual A., *Organisations économiques et cultures africaines*. Ed. L'Harmattan.

¹⁹ Extrait de l'interview de Marielle Claudin Assistante de Service Social du Conseil Général de l'Hérault et responsable de l'animation des RERS dans le département.

²⁰ Lire Roustang G. in *Démocratie : le risque du marché*. 2002. Ed. Desclée de Brouwer. Et en particulier, de la page 43 à 51, le chapitre intitulé : réencastrement l'économie dans la société.

²¹ Sur ce sujet, lire Polanyi K. in *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*. Ed. Gallimard. 1983. Ou encore les travaux de Granoveter M. *Le marché autrement*. Ed. Desclée de Brouwer. 2000.

D : La mise en réseau

Le rôle médiateur de l'animateur est donc de mettre en relation. Les partenaires choisissent alors les modalités de l'échange : contenu, fréquence, durée, heures de rencontre. Les échanges peuvent avoir lieu au domicile de l'offreur ou du demandeur. Ils peuvent également se produire dans des lieux collectifs, soit maison de quartier, centre associatif, centre culturel... Ils peuvent permettre, s'ils se déroulent au domicile, une certaine revalorisation du lieu de vie qui peut alors devenir, lieu de savoir. S'ils se déroulent dans un local collectif, ils peuvent permettre à des habitants de connaître cette structure locale existante, de se l'approprier pour l'utiliser. La relation de confiance doit permettre la formulation du droit à l'essai, du droit à l'erreur. En fonction du souhait des participants et des possibilités offertes, ils se déroulent sous deux formes : en groupe ou entre deux partenaires (relation duale, en binôme). On peut préférer faire partie d'un groupe, parce qu'on peut s'y noyer, ne pas être en vue, ne pas avoir à entretenir de relations sur le plan individuel. Au contraire, on peut souhaiter ne voir que quelques personnes, parce qu'on n'est pas prêt pour la vie de groupe... Les enseignements individuels peuvent ne représenter qu'une première étape avant l'intégration dans un groupe : elle peut durer trois mois, trois ans... Le temps importe peu...

II- ANALYSE DE L'UTILITE SOLIDAIRE ET RECIPROCAIRE DES RERS ?

1. Une utilité de réseau

⇒ **Une utilité de proximité ou utilité de territoire.** La proximité, est la particularité essentielle des réseaux d'échange réciproque de savoirs. Ils participent pleinement au développement local, ils en sont un acteur privilégié. Réenchâssés dans les besoins du groupe, ils trouvent des solutions en fonction des savoirs et savoir-faire de chacun. Tout en s'enracinant dans les proximités existantes, ils produisent des convivialités qui ne demandent qu'à se développer en dehors des réseaux eux-mêmes. Des formes de solidarités mécaniques²² se redéploient et génèrent de l'innovation sociale dans un monde qui tend de plus en plus à s'individualiser. Le développement local devient alors une réponse à la globalisation²³. Joëlle Loison de « La poche aux savoirs » me le confirmera : *« C'est vrai qu'il est difficile de déplacer les gens. Pendant un moment, certains venaient des villages voisins... Mais, ils n'ont pas tenu longtemps. Les RERS doivent s'inscrire sur un petit territoire. Il ne faut pas chercher à trop les étendre... »*. Au niveau des synergies entre Associations locales, il existe des tentatives d'animation pas toujours couronnées de succès. Joëlle Loison en est le témoin : *« A un moment, nous avons cherché à mettre en place des réunions entre les responsables des Associations de Gignac et des villages alentour... Mais, cela n'a rien donné. C'était vraiment très difficile de trouver des intérêts communs entre nous tous. Puis, les bénévoles sont trop peu nombreux, leur implication leur demande déjà beaucoup de temps, si en plus ils doivent rencontrer les autres Associations pour dégager des synergies... ! Alors chacun reste sur ses propres projets... Oui, dommage, mais difficile de faire autrement... ! »*. A ce niveau, il est intéressant de percevoir que la rencontre avec l'autre se fait de la façon la plus simple possible. Le réseau a besoin de souplesse. Il utilisera tous les lieux de socialité pour mettre les individus en relation. Laissons la parole à Joëlle Loison : *« Le samedi sur le marché tout le*

²² Emile Durkheim in : *Division travail social*. 1893. Ed. PUF.

²³ Martine Théveniaut-Muller, in : *Le développement local : une réponse politique à la mondialisation*. 1999. Ed. Desclée De Brouwer.

monde est là... ! C'est un lieu de rencontre exceptionnel. Ce qui s'y décide est souvent bien plus important que durant n'importe qu'elle Assemblée Générale...Oui, c'est ainsi que se fait le réseau. Et si un samedi il vous arrive de ne pas être là, c'est : - Et alors, tu n'étais pas là samedi dernier ! Tu étais malade ? Ou encore : - Samedi je ne t'ai pas vue ? Tu étais où ? »

Le marché redevient un lieu de rencontre. Il est réinvesti en tant qu'espace de socialisation. Il n'est pas seulement un lieu de marchandisation des activités sociales, les RERS ont su se réapproprier les marchés. Ce premier contact est ensuite un point de départ vers des relations sociales enrichies. Joëlle Loison : « *Cela se termine souvent par un apéro partagé au bistrot du village ou un repas improvisé chez quelqu'un d'entre nous* ». Il est intéressant de noter que ce genre de pratique est fréquent dans les pays de la périphérie et en particulier en Afrique de l'Ouest²⁴. A ce niveau, les populations du Sud sont capables de nous donner des leçons de gestion de crise²⁵. Encore faut-il savoir regarder et s'enrichir des pratiques de l'autre... Si les RERS parviennent ainsi à mettre les individus en relation, on peut affirmer qu'ils sont reliés par une véritable toile d'araignée sociale²⁶ capable de générer une richesse relationnelle et solidaire de premier plan. Cette analyse intègre alors la notion de capital que l'on pourrait définir avec Harris comme « *les caractéristiques des organisations sociales telles que les réseaux, les normes et la confiance qui facilitent la coordination et la coopération en vue du bénéfice mutuel*²⁷ ».

⇒ **Une utilité en mouvement.** Il ne peut exister d'action ou de formation réciproque s'il n'y a pas de mouvements. C'est la seule garantie à une créativité toujours renouvelée. L'institutionnalisation des réseaux serait le pire qui puisse leur arriver. Lors de notre enquête, j'ai rencontré quelques réseaux qui refusaient de se structurer en association. Leur caractère informel leur semblait préférable. Par exemple, celui de Paulhan²⁸ (Hérault) où Gisèle m'a affirmé : « *Se constituer en Association ? Non, nous n'en voyons pas l'utilité. Comment ensuite gérer le pouvoir, notre réseau a besoin de souplesse pas d'ordre du jour formel...* » Et de rajouter : « *Des Associations, on en sort... Les hommes y prennent le pouvoir et nous les femmes nous sommes marginalisées... Il est préférable de rester ainsi organisées en réseau informel...* ». La dynamique productive et relationnelle demeure la qualité première des réseaux d'échange réciproque de savoirs. « *Le réseau a autant de centres que de carrefours, exactement autant que l'on veut, tout autant que de chemins...*²⁹ ». Chacun des utilisateurs du réseau est tout autant un carrefour qui relie, qui invite l'autre pour apporter son savoir, mais aussi qui est capable d'aller chercher des savoirs chez autrui pour un autre que lui... Une multitude de chemins de formation et de convivialité se construisent³⁰ sur la nécessaire décentration de soi vers le collectif. Alors existe-il une culture de réseau ? A cette question centrale, Claire Héber-Suffrin répond la chose suivante : « *Oui, c'est une culture de démarche*

²⁴ Lire l'ouvrage de Serge Latouche *L'autre Afrique : entre Don et Marché*. 1998. Ed. Albin Michel Economie. Et du même auteur l'article intitulé : Le marché, l'agora et l'acropole. Se réapproprier le marché in *Réfractifs* N°9. Automne-hiver 2002. Page 17 à 25. D'ailleurs, JP Guingane in *Le marché africain comme espace de communication*, conférence-débat sur www.cauris.org page 10 souligne : « *Vivre, c'est donc aller au marché. Et, si on cesse de s'y rendre, c'est qu'on est mort* ».

²⁵ Voir à ce sujet le travail du réseau de réciprocité des relations Nord-Sud intitulé : *Savoirs du Sud*. 1999. Ed. Charles Léopold Mayer.

²⁶ Thierry Verhelst, in *Gestion des entreprises et cultures africaines*. In Lalèyè, I. ; Panhuys, H. ; Verhelst, T. et Zaoual H., *Organisations économiques et cultures africaines*. Ed. L'Harmattan. 1996.

²⁷ Harris et al., in *Missing link or analitically missing ? The concept of social capital*. In *Journal of international development*. N°9. 1997.

²⁸ Paulhan, petite bourgade de l'Hérault située près de Pézenas à une quarantaine de Km à l'Ouest de Montpellier

²⁹ Michel Serres, in Claire Héber-Suffrin et Michel Serres : *Des savoirs en abondance*. 1999. Ed. Domont. Thierry Quinqueton

³⁰ L'écrivain chinois Lu Xun exprimait l'idée suivante : « *L'espérance, c'est comme les chemins de la terre : sur la terre, il n'y avait pas de chemin, ils sont faits par le grand nombre de passants...* »

plutôt que de programme, où l'on prend en compte l'aléatoire, l'inattendu, où une place est donnée à l'imprévisible, c'est une culture de la rencontre comme occasion d'ouverture, d'inventivité, d'enrichissement des perspectives... ». Dans un tel contexte, la dynamique de la demande retrouve tout son sens et réinverse la filière³¹. Dans les populations marginalisées par le modèle dominant, la richesse redevient sociale et relationnelle. Cependant, cette évidence exige une prise de conscience qui ne peut s'imposer que si les difficultés s'aggravent³². L'individualisme serait-il le luxe des sociétés nanties ?

2. Une utilité altruiste et de reliance

⇒ **Une utilité altruiste.** La rencontre de l'autre dans ce qu'il a à m'apporter me positionne en tant que demandeur. Cela crée une relation de don, puis intervient le contre-don par rapport aux membres du réseau. Cette relation de multidépendance va lier participants au groupe en action, en mouvement. Marcel Mauss a montré que le triptyque (Don, Contre-don, Relation sociale) permettait de générer des solidarités dans les sociétés traditionnelles. A partir de cela, la règle du jeu des RERS est « *Tous offreurs et tous demandeurs* », en conséquence, chacun s'autorise à instruire, à diffuser des savoirs et des savoir-faire. Il doit faire le parcours de ses propres apprentissages et explorer en lui ses savoirs et savoir-faire ainsi que ses manques. Il doit chercher à structurer ses capacités et ses insuffisances. Ce premier travail sur soi est déjà une façon de refuser l'isolement et de chercher une intégration dans le groupe. Si certains résultats sont spectaculaires, Joëlle Loison en est le témoin : « *Une personne est arrivée un jour avec de gros problèmes relationnels. A l'évidence, il avait de sérieuses difficultés de communication. Il a proposé l'atelier électronique informatique. De l'autre côté, il existait une vraie demande. L'atelier continue à fonctionner encore aujourd'hui et cette personne a retrouvé un travail à Montpellier. Il a repris confiance en lui, le groupe lui a renvoyé sans le lui dire : je peux y arriver...* ». David Muller³³ va plus loin, il affirme : « *J'ai vu des personnes changer d'attitude. Au début, ils ne prenaient jamais la parole, ils étaient comme tétanisés devant l'autre. Puis, petit à petit ils ont commencé à s'ouvrir, à prendre la parole en réunion... Même leur allure extérieure avait changé. Ils faisaient plus attention à eux, bien coiffés, chemise propre...* ». C'est une véritable métamorphose qui s'opère et qui participe à la reverticalisation de l'individu, à sa réaffiliation. En effet, ses pairs vont valider ses savoirs enfouis et souvent mal ou pas valorisés par le modèle dominant. A travers le nouveau regard que lui renvoie son entourage, il commence à retrouver les chemins de la confiance. L'utilité individuelle est ici évidente. Cependant, il convient de nuancer cet optimisme. Car, en même temps, certaines questions demeurent. En effet, lorsque nous avons interrogé Joëlle Loison sur les motivations individuelles de chacun, elle a répondu sans hésiter : « *Elles sont très diverses, mais peu d'individus possèdent une conscience collective. Ils ne sont que très rarement dans la volonté de construire un monde plus solidaire... De manière étonnante, ils peuvent être*

³¹ J.K. Galbraith a montré in *Le nouvel Etat industriel*. Ed. Gallimard (1974 pour la traduction française) combien les mécanismes du marché manipulent les besoins des consommateurs, au point d'inverser la filière. Dans le modèle dominant l'Offre s'impose à la Demande. Avec les RERS, la filière retrouve sa logique. C'est la Demande qui influence, qui stimule l'Offre.

³² François Partant, in : *Que la crise s'aggrave... !*. Ed. Parangon. 2002.

³³ David Muller est l'animateur du Lieu-Ressources Appuis mis en place par le Conseil Général de l'Hérault et qui se charge de recevoir les allocataires du RMI ou les bénéficiaires d'autres dispositifs. Cette structure propose dans certaines maisons pour tous de la ville de Montpellier : Un accueil individuel ; Un service de documentation avec mise à disposition d'un ordinateur, et photocopieuse ; Un réseau d'échange réciproque de savoirs... C'est aussi un lieu pour les professionnels du social : Recherche documentaire, formation... Adresse et contacts : 1555, Chemin de Moularés 34070 MONTPELLIER. TEL. 0499137556. Email : l.r.appuis@wanadoo.fr

fortement individualistes, attirés uniquement par leur intérêt personnel. Et même quelques fois avec des mentalités pas très nettes... ! ».

⇒ **Une utilité de reliance**³⁴. Les RERS relient les participants aux autres membres du groupe. Cela leur permet d'assurer une confiance qui va se retrouver dans les rapports sociaux extérieurs aux réseaux. C'est dans une logique de réciprocité que va se nourrir le lien ainsi réactivé. Elle sous-entend un échange dans la tradition du Don, Contre-Don. C'est à dire qu'elle se construit sur le trytique : donner, rendre et recevoir³⁵. Ainsi, cette règle d'or du RERS, implique de vivre les deux facettes de l'apprentissage, de jouer successivement le rôle d'enseignant et celui d'enseigné, de ne pas être toujours en position de donner ou de recevoir mais d'alterner les deux, notamment en permettant le « *paiement* » des savoirs ou savoir-faire reçus. Ainsi, cette norme de réciprocité régit l'échange social et incite à équilibrer l'offre et la demande dans des relations sociales d'égal à égal. Dans les RERS, la réciprocité fonctionne de manière circulaire et non binaire (ce qui permet de créer des liens entre un assez grand nombre de personnes) : la dette est contractée vis-à-vis de l'ensemble du réseau et non de la personne précise qui a transmis son savoir. Cette réciprocité « *générale* » favorise la circulation des savoirs et la diversification des échanges³⁶. Il est à noter que dans les réseaux sur lesquels nous avons enquêté les femmes étaient toujours majoritaires et les principales animatrices du collectif. A Gignac, elles représentaient 75% des effectifs, plus encore à Paulhan où je n'ai rencontré que des femmes. Comment expliquer cela ? Marielle Claudin animatrice des RERS sur le département de l'Hérault va nous éclairer sur cette question : « *En effet, les femmes sont nombreuses dans les réseaux. Elles connaissent encore un taux d'activité formelle inférieur à celui des hommes. En règle générale, elles sont donc plus disponibles que ces derniers. Par ailleurs, elles possèdent en général une grande capacité d'écoute, de décentration. Partir à la rencontre de l'autre tout en faisant un travail sur soi voilà le pari des RERS souvent prêt à être relevé par les femmes...* ». Ainsi mises en contact avec un collectif, elles devront cibler ce qu'elles sont capables d'apporter sous forme de Don³⁷ aux autres personnes du réseau. Ensuite, être capables de recevoir un savoir-faire provenant d'une ou plusieurs personnes sous forme de Contre-Don. Ce qui n'est pas toujours le plus facile pour les personnes qui ont été depuis longtemps exclues d'une relation sociale enrichie. Mais une fois la règle du jeu acceptée, l'alchimie réciprocaire permettra de créer du lien entre toutes ces personnes. Il convient de constater que la souplesse de l'organisation est nécessaire pour garantir la libre expression de chacun.

Marielle Claudin nous le confirmera : « *Le réseau doit servir de médiation entre l'Offre et la Demande. Il doit être souple, léger. Ne pas bloquer les libres initiatives de chacun. A l'intérieur du réseau n'importe qui peut servir de tiers. Quelqu'un peut en remplacer un autre une fois que ce dernier est formé. Il doit exister une parfaite adaptation du réseau aux utilisateurs...* »

³⁴ Voir le travail de Marcel Bolle De Bal in, *Voyages au cœur des sciences humaines. De la reliance*. Avril 1996. Travail qu'il a mené en 2 tomes. Tome 1 : Reliances et théories (320 pages) et tome 2 : Reliances et pratiques (340 pages). Voir graphique en annexe.

³⁵ Mauss M. Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'année sociologique*, nouvelle série, 1, 1925.

³⁶ Godelier M. *L'énigme du don*. 2002. Ed. Flammarion

³⁷ Petitat A. Le don : espace imaginaire, normatif et secret des acteurs. *Anthropologie et Sociétés*, vol. 19 N°1-2. 1998. Page 18.

Elle peut se présenter sous le tableau synthétique suivant :

Utilité de réseau	Utilité altruiste et de reliance
Une utilité de proximité ou utilité de territoire	Une utilité altruiste
Une utilité en mouvement	Une utilité de reliance

CONCLUSION

La dynamique sociale et réciprocaire des RERS met en scène une Offre et une Demande dans un rapport non-monnaire où cette dernière aura toute sa place. Les enquêtes de terrain montrent que lorsqu'une Demande s'exprime, elle aura plus de chance que l'Offre de s'inscrire dans la durée³⁸. En effet, pour cette dernière, la dynamique a plus de risque de s'étioler avec le temps. Lorsque la demande a clairement été formulée, elle a plus de chance de se pérenniser. S'opère alors, cette alchimie de la réciprocité où l'individu développe sa capacité d'autoorganisation³⁹. L'objectif étant qu'à terme le réseau soit suffisamment dense et dynamique pour permettre à l'Association de disparaître. Le maillage social et réciprocaire devient alors suffisamment solide pour que les structures en place puissent se dissoudre. A ce niveau, l'Association n'a qu'un rôle d'accompagnement vers l'autonomie. Pour reprendre les mots de Tocqueville, les individus auront su, à ce moment là, mettre en place « *quelque chose qui leur ressemble*⁴⁰ ».

Joëlle Loison en porte le témoignage suivant : « *Il conviendrait que les membres du réseau soient suffisamment autonome, qu'ils sachent s'autoorganiser pour qu'à terme, l'Association puisse disparaître. Certains commencent à dépasser cette demande de Chef. Ils ont senti combien une organisation horizontale permet de dégager de la liberté pour chacun des membres. Avec un effort d'autoproduction le groupe doit pouvoir se prendre en charge et se dégager de la tutelle de l'Association. L'avenir de cette dernière c'est sa disparition par autoorganisation des membres du réseau...* ».

En un mot, l'utilité finale de l'Association de RERS est la formation des individus à l'autoorganisation pour à terme pouvoir disparaître.

³⁸ Derrida J. in *Donner le temps*. Ed. Galilée. 1991.

³⁹ Lire Roustang G. in *Démocratie : le risque du marché*. 2002. Ed. Desclée de Brouwer. Et en particulier, de la page 131 à 134, le chapitre intitulé : Un aspect de l'économie non-monnaire : l'autoproduction accompagnée.

⁴⁰ Alexis de Tocqueville in *De la démocratie en Amérique*. 1835. Ed. Gallimard. Vol. 1, page 291, 292. Pour le citer de manière plus complète : « *...Il n'y a pas de pays où les associations soient plus nécessaires, pour empêcher le despotisme des partis ou l'arbitraire du prince, que ceux où l'Etat social est démocratique. Chez les nations aristocratiques, les corps secondaires forment des associations naturelles qui arrêtent les abus du pouvoir. Dans les pays où de pareilles associations n'existent point, si les particuliers ne peuvent créer artificiellement et momentanément quelque chose qui leur ressemble, je n'aperçois plus de digue à aucune sorte de tyrannie...* »

LA CHARTE DES RÉSEAUX D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS.

La présente charte constitue la référence éthique pour les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs.

1/ Les "RÉSEAUX D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS (R.É.R.S.)", groupes d'Éducation Populaire, sont constitués de citoyen(ne)s sans distinction d'âge, de conviction politique ou religieuse, ni d'origine culturelle ou sociale.

Les R.É.R.S. ont pour but de permettre aux personnes

DE TRANSMETTRE LEURS SAVOIRS ET D'ACQUÉRIR
DES SAVOIRS
DANS UN ÉCHANGE RÉCIPROQUE.
(savoirs : connaissances et savoir-faire)

2/ Les R.É.R.S fonctionnent en réciprocité ouverte. C'est à dire qu'il est possible de recevoir un savoir d'une autre personne que celle à qui l'on donne.

Les R.É.R.S. facilitent la possibilité d'entrer en relation entre personnes, étant entendu que l'on peut commencer à apprendre avant d'enseigner (ou vice-versa) et que l'on saura prendre le temps nécessaire pour arriver à l'indispensable réciprocité.

3/ La transmission des savoirs ne donne lieu à aucune contrepartie financière. L'offreur qui transmet un savoir ne perd rien de ses connaissances. Le demandeur est invité à offrir à son tour un ou plusieurs de ses savoirs.

Il n'y a pas lieu de mettre en place une hiérarchie ou un étalon quel qu'il soit pour mesurer la valeur relative de ces savoirs.

4/ Le contenu de chaque échange, les méthodes d'apprentissage ou de transmission, les modalités pratiques de réalisation sont du ressort des intéressés qui se déterminent librement en fonction de leurs désirs, moyens, problèmes ou disponibilités.

Une mise en relation a lieu pour aider chacun à mieux définir le contenu, la méthode et les critères d'évaluation de chaque échange.

5/ Tout membre d'un R.É.R.S. aura le souci d'aider chacun à identifier ses propres savoirs et les moyens de les transmettre à d'autres, tout en l'aidant à élaborer ses demandes d'apprentissages et de formations.

Le souci de la réussite de l'autre est indispensable pour approfondir son propre savoir. Cette interaction entre individus est source d'autoformation et par là-même de valorisation individuelle et personnelle par autrui.

6/ Aucun cadre juridique n'est recommandé. Il n'y a pas de règlement modèle pour le fonctionnement de chaque R.É.R.S. (y compris pour les moyens financiers nécessaires).

La réciprocité doit être le critère indispensable d'appréciation de tous les projets.

Dans l'organisation des R.É.R.S., on sera attentif à ce que chacun soit acteur, y compris en ce qui concerne l'élaboration de l'information, le pouvoir de décision et les méthodes et moyens d'apprentissage, et prenne ainsi une part active à la bonne marche de son R.É.R.S.

7/ La valorisation individuelle développée au sein des R.É.R.S. doit se vivre comme une école de citoyenneté. A ce titre, il est important que la création collective reste un des objectifs des R.É.R.S. Il faudra donc faire en sorte que les échanges de savoirs débouchent sur des initiatives collectives.

8/ Peuvent être reconnues comme animatrices des R.É.R.S., les personnes

- capables de travailler en équipe avec le projet d'y intégrer d'autres participants ;

- parties prenantes d'une société pluri-ethnique, pluri-culturelle, société diverse dans ses composantes idéologiques, philosophiques, religieuses, etc. ;

- attentives à ce que les savoirs échangés le soient dans une optique tolérante, conviviale, au bénéfice de l'épanouissement personnel et collectif de tous et de chacun, non récupérables en tant que tels par quelque idéologie que ce soit.

Au fur et à mesure du développement des R.É.R.S., on inventera les moyens nécessaires à la formation des participants et des animateurs, pour leur donner la possibilité de mieux entendre les offres et les demandes, d'être aussi efficaces que possible dans les mises en relation entre offreurs et demandeurs, ainsi que dans le "suivi" des échanges.

9/ Les R.É.R.S. s'obligent à se relier en un "réseau de réseaux" dans un Mouvement.

Dans ce Mouvement, chaque R.É.R.S. est central pour d'autres réseaux.

La liaison entre R.É.R.S. est donc une condition indispensable de la reconnaissance de chacun d'entre eux en tant que "Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs".

QUAND DES CITOYENS ECHANGENT LEURS SAVOIRS

